

L'économie symbiotique, une approche globale aux perspectives très prometteuses (éléments extrait du dernier livre de Jean Pascal Derumier « Pour une société contributive »)

Nous sommes donc aujourd'hui dans l'obligation de réinventer nos façons de manger, cultiver, habiter, nous déplacer, produire de l'énergie, fabriquer, communiquer et autres pour limiter leurs impacts entropiques et les rendre plus largement contributives de la dynamique néguentropique de la planète¹. L'un des principaux défis de notre économie est de la sortir de son tropisme linéaire fondé sur la compétition et l'exploitation à outrance des ressources pour l'orienter vers des logiques circulaires inspirées des écosystèmes naturels. Nous devons aussi développer des modes de conceptions et de consommations plus sobres en matières. Trois grands modèles interdépendants se sont développés ces dernières années en réponse à ces enjeux : l'économie circulaire, l'économie des fonctionnalités et l'économie de partages. Pour certains, ces modèles sont des pis-aller, car non seulement ils n'apportent aucune vraie solution aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais en plus ils se feront inmanquablement absorber par la logique capitaliste dont ils cherchent à se démarquer. Pour d'autres, dont je suis, ils sont les composantes d'un nouveau métamodèle « symbiotique », autour duquel notre économie pourra se refonder. Avant de développer ce métamodèle, je vais exposer les fondements des trois principaux modèles économiques dont le capitalisme et les approches alternatives sont, chacun à sa façon, en train de s'emparer.

L'économie circulaire

L'économie circulaire vise à minimiser la consommation de matière et la production de déchets d'une activité économique ou d'un territoire, en soustrayant du marché le maximum de ressources naturelles non renouvelables et en cherchant à copier la logique des écosystèmes naturels, par essence équilibrée ; elle contribue donc ainsi à la démarchandisation de la nature. Dans l'idéal, les déchets n'en sont plus, car ils deviennent des ressources. Cette ambition a notamment ouvert la voie au développement de parcs industriels où l'on cultive les synergies entre les entreprises, de sorte que les déchets des uns deviennent les ressources d'autres ; cette approche a pour nom « écologie industrielle ». Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), elle s'appuie sur les trois domaines : la gestion des déchets, l'offre des activités économiques et la demande/comportements des consommateurs.

La gestion des déchets repose pour une bonne part sur leur recyclage ; ce dernier se traduisant essentiellement par la valorisation en matière première secondaire (ou recyclée) ou en énergie (incinération ou autre). Ces deux modes sont intéressants, mais pas optimaux. En effet, l'incinération est le degré zéro du recyclage, car elle sous-valorise les déchets et pollue. La création de matières premières secondaires est, quant à elle, coûteuse en énergie, réclame des infrastructures et dégrade presque toujours la matière initiale. Par ailleurs, d'innombrables déchets ont encore une valeur résiduelle importante pour ceux qui sauraient les utiliser. La voie de l'allongement de la durée d'usage est donc bien plus vertueuse, mais encore sous exploitée. Outre la réparation et la réutilisation d'un produit, qui semble tout doucement s'imposer (le jetable étant le propre de notre société de consommation), on voit également monter en puissance le réemploi² sous des formes détournées, par exemple en confectionnant des sacs avec des bâches publicitaires, en produisant de nouveaux meubles à partir d'anciens ou en fabriquant des accessoires de décoration. Plus ces deux voies se développeront, plus l'économie

¹ Voir chapitre précédent

² Le réemploi est défini juridiquement comme l'opération par laquelle un objet qui n'est pas un déchet peut être utilisé à nouveau pour son usage initial. Concrètement, le réemploi c'est donner une seconde vie aux objets (<http://www.reemploi-idf.org/quest-ce-que-le-reemploi/>).

circulaire gagnera en efficacité et augmentera son potentiel de création d'emplois locaux tout comme l'accès à la consommation du plus grand nombre.

L'économie circulaire renvoie aussi au cycle de vie des produits/services autour duquel il convient de travailler pour construire des produits/services les moins consommateurs possible de ressources (énergie et autres consommables) lors de leur conception et durant leur durée de vie. À la fin de leur existence, ces derniers doivent, dans la mesure du possible, être pensés comme de possibles ressources pour un nouveau cycle de conception.

La demande et le comportement des consommateurs occupent un rôle central dans l'économie circulaire, car ces derniers vont fortement peser sur le destin et l'usage d'un produit/service. Par exemple, l'efficacité d'une filière de recyclage d'un produit va beaucoup reposer sur la capacité des consommateurs à déposer le produit en question dans des points de collecte, une voiture va plus ou moins consommer selon le mode de conduite de son propriétaire, l'efficacité d'un immeuble à haute qualité environnementale va dépendre des bons comportements de ses habitants, etc. De la même façon, un commerce responsable est fondé sur la capacité des consommateurs à entrer en empathie avec des producteurs étouffés par une économie sans âme. Il repose aussi sur leur capacité à considérer des critères extrafinanciers comme la qualité ou l'impact environnemental. Ainsi, les consommateurs, par leurs actes d'achat, ont la capacité de peser sur les modes de production, la qualité des produits et bien d'autres critères en lien avec une politique économique plus responsable.

L'économie des fonctionnalités

Ce concept a été inventé par Walter Stahel dans le courant des années 1990. Il en donne la définition suivante : « L'économie de fonctionnalité, qui vise à optimiser l'utilisation – ou la fonction – des biens et services, se concentre sur la gestion des richesses existantes, sous la forme de produits, de connaissances ou encore de capital naturel. L'objectif économique en est de créer une valeur d'usage la plus élevée possible pendant le plus longtemps possible, tout en consommant le moins de ressources matérielles et d'énergie possible. Le but est d'atteindre ainsi une meilleure compétitivité et une augmentation des revenus des entreprises³. »

Ainsi, l'économie de fonctionnalité, en encourageant la vente d'une solution adossée à une performance contractualisée en lieu et place d'un produit, tend à découpler les activités économiques et les impacts environnementaux relatifs aux flux de matière et d'énergie inhérents à la conception des biens matériels. Pour l'économiste, Christian du Tertre, également président de l'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (IEEFC), l'idée de l'économie de fonctionnalité, ou servicielle, consiste à remettre au cœur du processus économique la finalité de ce que l'on fait.

Le prospectiviste Jeremy Rifkin a fortement contribué à la popularisation de ce concept par la publication, en 2000, de son livre *L'Âge de l'accès*. Selon lui, le capitalisme s'est identifié à la propriété, car « le marché est d'abord ce lieu où nous échangeons les biens que nous possédons et ceux que nous désirons acquérir. Plus encore, la propriété constitue une composante essentielle, voire un "droit naturel" de l'être humain⁴ ». Cette émergence est concomitante de l'explosion du numérique, qui contribue à la dématérialisation de l'économie et à une évolution sans précédent des usages. Dans ce nouveau contexte, les grands groupes ne cherchent plus seulement à nous vendre des produits, mais à nous faire adhérer à l'imaginaire de leurs marques et à nous faire vivre de « nouvelles expériences ». Cette nouvelle stratégie commerciale, dans laquelle l'usage prime sur la possession, sert en même temps les enjeux d'un développement

³ Walter Stahel et Orio Giarini, *The Limits to Certainty: Facing Risks in the New Service Economy*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 1989.

⁴ Jeremy Rifkin, *L'Âge de l'accès. La Nouvelle culture du capitalisme*, op. cit.

plus durable – même si ce n’était pas forcément le but poursuivi au départ. Elle va en effet contribuer à responsabiliser les entreprises sur le cycle de vie des produits supports de leurs services (intérêt de repenser la conception pour les faire durer plus longtemps et mieux les valoriser en fin de vie). Par exemple, si une entreprise automobile décide de ne plus vendre de voiture, mais de les mettre en partage (principe de l’Autolib’), elle aura tout intérêt à faire des produits les plus solides et les plus pérennes possible. Autrement dit, dans cette économie, l’obsolescence programmée n’aura plus de sens, car elle sera contre-productive. Ainsi, si tous les conducteurs renonçaient à posséder une voiture et optaient pour l’autopartage, le parc automobile serait utilisé à 80 % au lieu des 5 % actuels, et on aurait besoin de construire jusqu’à cinq fois moins de voitures (voir aussi dans l’encadré l’exemple de Michelin). Il est à noter que l’ADEME inclut l’économie des fonctionnalités dans le modèle de l’économie circulaire car elle a un impact sur cycle de vie des produits.

L’économie collaborative

Ce dernier mode, également appelé économie de partage, constitue à la fois le corollaire et le prolongement de l’économie de fonctionnalité. Cette forme d’échange de pair à pair est en passe de bouleverser nos modes de consommation, nos usages et nos comportements associés. Elle désigne deux tendances de fond, dont les finalités ne sont pas forcément alignées, voire parfois complètement opposées : les systèmes dans lesquels les consommateurs vont pouvoir échanger des biens et services dans un esprit de réciprocité, et d’autre part les plateformes qui vont monnayer des biens et services offerts par des particuliers.

La première approche est fondée sur la confiance, le désir de partager différemment et renoue avec l’esprit de troc. Elle offre une occasion unique de repenser notre organisation économique autour du lien social et de la dynamique citoyenne, car des particuliers mettent leurs biens et leurs compétences au service d’autres particuliers sans but lucratif. Elle se traduit, par exemple, par le déploiement d’associations comme le réseau des Accorderies qui sont basées sur l’échange de services et la coopération entre des membres issus de toutes classes sociales (voir encadré).

La seconde tendance, plus majoritaire, repose sur la monétisation, via des plateformes économiquement équilibrées, de biens ou de compétences possédés par des particuliers. Elle est notamment à l’origine de l’émergence de nouveaux géants de l’économie comme Uber ou Airbnb, ou à un degré moindre, pour rester français, de BlaBlaCar. Son principe est simple, elle invite les particuliers qui possèdent un actif sous-utilisé à mieux le rentabiliser. Dans le cas des entreprises évoquées, les actifs sont, soit un appartement (Airbnb), soit une voiture (Uber et BlaBlaCar). Dans ces trois cas, il s’est agi de monter une entreprise de services sans avoir à investir dans des actifs (les biens matériels à la base du service). Airbnb est une sorte d’hôtelier qui ne possède aucune chambre, maison ou appartement. Uber et BlaBlaCar sont des vendeurs de mobilité qui ne possèdent aucune voiture. On voit tout l’avantage qui peut être tiré de ce nouveau modèle pour les particuliers et (surtout) pour les concepteurs de la plateforme à l’origine du service. Les dirigeants de ces nouvelles entreprises ont été affublés du doux nom de « barbare », car ils ébranlent l’ordre économique ancien, se moquent des conventions et s’expriment dans la novlangue de la génération internet. « Ceux qui réussissent dans ce nouveau cadre, ce sont des innovateurs radicaux, des entrepreneurs qui s’emparent des nouvelles possibilités scientifiques et techniques pour en faire quelque chose d’inédit. Parce qu’ils viennent de l’extérieur et ne se soucient pas des conventions habituelles⁵ », explique Pierre Pezziardi, lui-même « serial entrepreneur ». Mais ces entrepreneurs ne se reconnaissent pas tous

⁵ Sophie Fay, « Start-up : ces “barbares” qui veulent débloquer la France », Nouvelobs.com, 19 décembre 2014, www.nouvelobs.com/economie/20141219.OBS8339/start-up-ces-barbares-qui-veulent-debloquer-la-france.html.

dans ce terme, qui les met en position d'agresseur. Ils se considèrent plutôt comme des libérateurs et les « décloisonneurs » d'un monde devenu trop étriqué.

À côté de cette forme de business très capitalistique, dans laquelle des centaines de start-up se sont engouffrées, on voit aussi se développer un grand nombre de plateformes d'échange dont les visées ne sont pas (uniquement) mercantiles. Les motivations des concepteurs de ces nouveaux services sont très souvent à cheval entre les deux tendances : le souci de rentabiliser un investissement et la volonté de proposer de nouveaux modèles d'échange les plus en adéquation avec les valeurs de partage et de solidarité.

L'économie symbiotique : un méta concept structurant

Ces différents modes économiques contribuent, chacun à sa façon, à la baisse de l'empreinte environnementale de nos consommations et de nos activités. Les logiques coopératives y occupent une place centrale, puisque le modèle est basé sur une circulation optimale de l'information et sur les coopérations entre les acteurs intra et extrasystème. Mais au-delà de ces différents modèles, nous avons besoin d'une approche globale offrant un cadre à la fois plus large et plus systémique pour penser les enjeux globaux auxquels nous sommes confrontés. Ce cadre nous est donné par le concept d'économie symbiotique défendu par Isabelle Delannoy. Elle en développe les principes, dans son livre *L'Économie symbiotique. Régénérer la planète, l'économie et la société*⁶. L'économie symbiotique cherche à penser la société dans sa globalité en favorisant la symbiose entre la puissance du vivant, l'efficacité des techniques et l'intelligence humaine. Son ambition est de mettre notre économie et plus globalement notre mode de vie en symbiose avec les besoins de la planète pour en régénérer les équilibres. Il s'agit pour cela, d'une part, de limiter notre impact entropique et, d'autre part, de régénérer la planète en développant la capacité régénérative (ou néguentropique) du vivant. L'économie symbiotique s'inscrit dans la filiation des approches économiques tournées vers la régénérescence du vivant. Loin de se contenter de minimiser son impact sur l'environnement, elle vise ainsi à régénérer, voire bonifier l'ensemble de l'écosystème dont elle dépend. Par exemple, un industriel producteur de savon ne va pas se limiter à produire un savon avec un impact le plus neutre possible sur la nature, il va aller plus loin en cherchant à développer un savon naturel dont l'usage contribue à renforcer la résilience de la faune et de la flore des rivières.

L'approche symbiotique n'est pas à confondre avec une approche réparatrice par laquelle on chercherait à retrouver une planète identique à celle dont on a hérité. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent au travers de travaux de Joël de Rosnay, l'homme et la Terre entretiennent une relation d'interdépendance. Notre évolution respective s'inscrit ainsi dans cette interrelation dynamique qui recompose en permanence les équilibres sur lesquels nous nous construisons. Cette logique coévolutive donne aussi à comprendre pourquoi il n'y a pas de réparation à l'identique possible. Toutefois, si l'homme influe automatiquement sur l'évolution de la planète, il doit impérativement le faire en préservant les grands équilibres qui rendent la vie, dans toute sa diversité, possible. Il doit aussi rechercher de nouveaux équilibres dynamiques plus robustes en tenant compte des logiques et des potentiels adaptatifs des différentes entités en interaction. Ce faisant, il nous appartient, au travers de notre activité économique et de l'usage de nos artefacts techniques, de veiller à ne pas augmenter son impact entropique pour ne pas épuiser nos ressources et provoquer de dégâts irréversibles. Isabelle Delannoy propose, par exemple, des solutions très concrètes pour sortir de la logique industrielle extractive en développant notre capacité à produire les matériaux nécessaires à notre économie à partir du vivant. Selon elle, nous pourrions aller jusqu'à réduire de 90 % nos besoins

⁶ Isabelle Delannoy, *L'Économie symbiotique : régénérer la planète, l'économie et la société*, Actes Sud, 2017.

en matière dans de nombreux secteurs (via les évolutions organisationnelles suggérées et les modes de vie associés). Cette nouvelle théorie très bien argumentée est une réponse possible aux limites de la croissance actuelle, fondée sur notre capacité à extraire des matériaux (finis) de nos sols. Elle invite à une approche raisonnée de la technologie pour concevoir des nouvelles technologies et des nouveaux matériaux issus du vivant ouvrant, par exemple, à la conception de panneaux biophotovoltaïques, de vêtements à base de champignons, d'architectures biomimétiques, etc.

L'économie symbiotique se rapproche en cela de l'économie bleue, un modèle économique défendu par le Belge Gunter Pauli au travers de sa fondation ZERI (Zero Emission Research and Initiatives, recherche et initiatives pour zéro pollution), fondée en 1994. Ce dernier s'est inspiré des propriétés de la nature et des logiques circulaires des écosystèmes pour les transposer à l'échelle industrielle. Un grand nombre d'innovations en sont aujourd'hui issues. On peut citer parmi les plus emblématiques, le papier de pierre construit avec les résidus des mines constitués de pierres acides et toxiques ou la culture de champignons à partir du marc de café. Isabelle Delannoy s'inscrit aussi dans la lignée d'autres travaux antérieurs et notamment ceux de Maximilien Rouer et Anne Gouyon qui ont publié en 2007 un livre intitulé *Réparer la planète. La Révolution de l'économie positive*⁷. Dans cet ouvrage, riche de nombreuses pistes de solutions, ils font état de la nécessité d'envisager les ressources naturelles comme des biens communs que les acteurs économiques doivent contribuer à préserver. Mieux ils doivent contribuer à créer de la richesse en réparant la planète. Cette approche participe de la dynamique néguentropique et de la logique symbiotique. Selon ces deux auteurs, les limites de la croissance de cette économie solidaire de l'environnement résident dans notre capacité à utiliser l'énergie solaire (notre consommation d'énergie primaire correspond à moins de 1 % de l'énergie solaire reçut par la terre).

En fondant sa croissance sur la capacité de l'homme à entrer en symbiose avec son environnement et à tirer le plus possible profit des extraordinaires capacités productives du vivant, l'économie symbiotique ouvre à un formidable champ des possibles où les écosystèmes vivants deviennent des acteurs industriels à part entière et ouvrent les voies d'une alliance entre les industries et les collectivités. Pour Isabelle Delannoy : « Plus l'homme produit selon ses principes dans le vivant, la technologie et la sphère sociale, plus il est capable de régénérer ses ressources et d'arriver probablement à un point non seulement où il devient cocréateur des équilibres planétaires au lieu d'en être le fossoyeur, mais où il parvient également à créer plus de ressources qu'il n'en consomme. »

Loin de nous enfermer dans des raisonnements malthusiens, l'économie symbiotique invite à penser notre économie comme le support d'une croissance qui nourrit l'environnement dans lequel elle s'inscrit autant qu'elle s'en nourrit. Elle nous invite donc à entrer dans le mode de raisonnement complexe cher à Edgar Morin, très loin de l'approche rationaliste fondée sur la séparation et la segmentation, pour s'inscrire dans une pensée qui relie les différents éléments d'un système. Penser les relations symbiotiques entre l'homme et la Terre, revient à penser les interrelations entre ses sous-systèmes : anthroposphère, biosphère, atmosphère, lithosphère, technosphère, noosphère, etc. Sous-systèmes eux-mêmes traversés par des logiques culturelles et sociales. Si chacun de ces sous-systèmes peut bien évidemment être étudié de façon distincte, c'est pour ensuite mieux les relier aux autres en décryptant leurs dynamiques de coinfluence. Cela permettrait d'agir de la façon la plus juste possible et particulièrement pour penser nos nouveaux modèles économiques.

La permaculture est une métaphore intéressante permettant de bien comprendre les enjeux et principes d'une économie symbiotique par laquelle l'homme sera en mesure de se développer en préservant, d'une part, les équilibres socio-économiques nécessaires à « une bonne vie » et,

⁷ Maximilien Rouer et Anne Gouyon, *Réparer la planète. La révolution de l'économie positive*, JC Lattès, 2007.

d'autre part, les équilibres écologiques nécessaires à la biosphère. Elle a été mobilisée par Emmanuel Delannoy pour exposer son concept de « permaéconomie » dans son livre du même nom⁸. Il y définit ce mode économique comme « une nouvelle économie qui, en entretenant elle-même les conditions de sa propre pérennité, créera les conditions d'un épanouissement humain durable et compatible avec la biosphère ». La permaéconomie nous ramène ainsi dans des limites dans lesquelles nous pouvons nous inscrire dans le cadre d'une relation symbiotique de codéveloppement avec notre environnement. Par analogie avec la permaculture, elle vise ainsi à une triple production : production de biens et de richesses ; production qui réinvestit dans le capital naturel (pour éviter qu'il ne se dégrade) et production de capital humain et social (donc générateur de lien et de coopération). On voit, au travers de ces différents exemples et illustrations, toute la puissance de l'approche symbiotique qui peut servir de boussole à la réforme de l'ensemble de notre approche économique.

Cette nécessaire rupture avec nos modèles économiques dominants, passe par la capacité des acteurs de notre société à sortir des schémas dans lesquels nous sommes enfermés, faire évoluer ses usages, mieux coopérer, inventer de nouvelles solutions, exercer leur responsabilité citoyenne, créer de la valeur sociale, économique et environnementale de façon contextualisée et agir en conscience. Tout cela suppose d'investir dans un nouveau projet éducatif en adéquation avec ces nouvelles exigences économiques et plus largement avec les besoins démocratiques et organisationnels du monde à venir. Il s'agit d'engager, d'une part, un processus d'apprentissage par lequel nous allons modifier nos modes d'interactions à notre environnement et, d'autre part, de développer l'autonomie de chacun des acteurs dans le but de leur permettre d'adopter un juste comportement et de mobiliser les justes savoirs en fonction de leur contexte local. Cette forme d'autonomie doit s'entendre comme un projet d'émancipation et de liberté vis-à-vis des dogmes et des croyances. Elle ne doit pas se confondre avec l'indépendance individualiste, à l'origine de l'anomie sociale, vers laquelle nos sociétés modernes nous ont fait pencher. Une juste autonomie ne peut être envisagée que dans un contexte de solidarité et d'interdépendance.

Jean Pascal Derumier est consultant, essayiste et citoyen engagé dans la transition économique, sociale et environnementale. Après une carrière à la SNCF, où il a notamment développé des compétences en ingénierie de la formation, management des organisations et management de l'innovation (10 ans passés à la direction Innovation et Recherche), il s'est orienté dans l'accompagnement des territoires et des organisations en transition. Il est aussi membre fondateur d'Innovation citoyenne et Développement Durable (ICDD) et l'Université du Bien Commun (UBC).

⁸ Emmanuel Delannoy, *Permaéconomie*, Wildproject, 2016.